



Changement de situation de belge au français

Par **nisrinee**, le **28/08/2010 à 16:20**

Bonjour,

je suis née en france j'ai vécu en france 6 ans et j'ai la quitée à la age de 6 ans,j'ai parti au maroc et j'ai vecu tt ma vie au maroc, je suis marié d un belge marocain et j ai obtenu une carte de séjour de 5 ans type F,après 1 de mariage on est séparé,j ai revenu en france cheez mes parents, mes parents ont leur titres de séjour français, alors ma question c est comment faire pour que je puisse changer mon titre séjour belge au titre séjour français? et queles les démarches à suivre ?

je vous remercie d avance de votre réponse
mes meilleures salutations

Par **mimi493**, le **28/08/2010 à 19:33**

Vous devez suivre la procédure normale pour obtenir un titre de séjour en France.
Il n'existe pas de procédure particulière si on a un titre de séjour valable dans un autre pays.

Par **nisrinee**, le **28/08/2010 à 22:34**

merci pour votre réponse, mais quelle est la procédure normale?

Par **mimi493**, le **28/08/2010 à 22:50**

Il faut demander un droit au séjour à la préfecture, suivant votre situation.
Est-ce que vous avez un contrat de travail ou une promesse d'embauche ?
Etes-vous dans une situation familiale vous donnant droit au séjour en France ?

Par **nisrinee**, le **28/08/2010 à 22:54**

non j ai pas ni de contrat ni de promesse d'embauche?
alors si j'aurai un contrat cela me permet de comencer à la procédure , est ce qu il faut un cdi
ou cdd?

je ne sais pas mes droits concernant famille, je suis née ici mes parents vivent ici j ai 30 ans,
je ne sais pas est ce que j'ai droit de séjourner en france avec ses conditions ?